

LACANAU. La préfecture ordonne à la mairie de suspendre la construction de cellules de dégrisement

## Pas d'ivrognes sous le préau de l'école

■ Le préau de l'école élémentaire de Lacanau-Océan a finalement été débarrassé du chantier qui visait à construire deux cellules de dégrisement pour la gendarmerie saisonnière, sur cette partie de l'espace destiné, en toute logique, aux enfants. Les réactions des administrations de tutelle n'ont pas laissé le maire de la commune, Jean-Michel David, poursuivre la construction du fameux ouvrage demandé par la gendarmerie (voir notre édition d'hier). L'inspection de l'académie

de la Gironde n'avait pas été avertie du chantier, comme la procédure l'y oblige lorsque des travaux sont réalisés dans l'enceinte d'une école. Eric Segouin, l'inspecteur de la circonscription de Lesparre, a rendu visite au premier magistrat de la commune afin d'obtenir des éclaircissements sur le dossier. « Un manque de communication et un problème de procédure » semblent avoir été à la source de l'incident.

« J'attends maintenant des

consignes de l'académie », a indiqué l'inspecteur après son entretien avec le maire.

**La réaction de la préfecture.** Sans détour et par la voix du directeur du cabinet du préfet, Raschid Bouabane Schmitt, la préfecture de la Gironde a demandé hier, à Jean-Michel David, de « suspendre les travaux entrepris à l'école de l'Océan ». Et a recommandé au groupement de gendarmerie concerné de « préserver le système de garde à vue

observé en 2003 ». Selon Raschid Bouabane Schmitt, « tant qu'une partie du bâtiment aura pour vocation d'accueillir des scolaires, les travaux entrepris par la municipalité ne pourront plus être engagés ». Les parents d'élèves et les instituteurs se sont montrés satisfaits. Un conseil d'école exceptionnel se tiendra début mai en présence du maire, afin d'aborder un autre sujet, celui de la restructuration des bâtiments de l'école de l'Océan.

Julien Lestage

LACANAU

### Des cellules sous le préau !

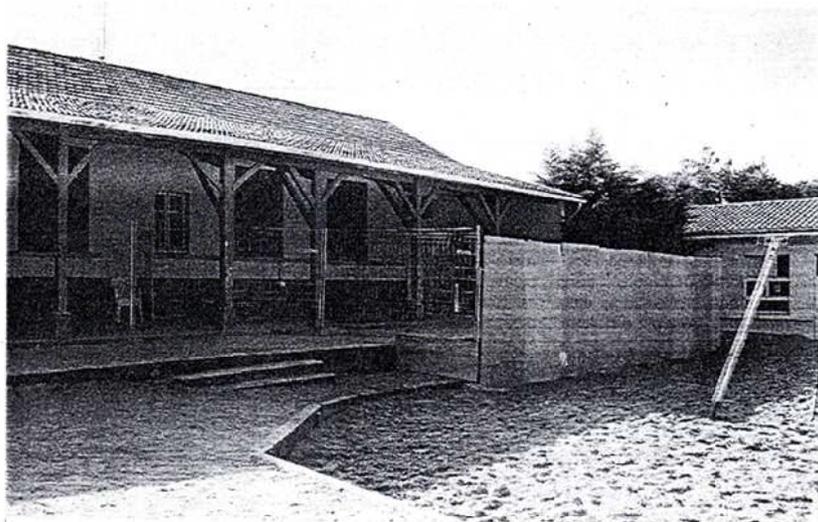
Surprise à l'école primaire de Lacanau-Océan : des cellules de dégrisement en construction dans la cour → CAHIER LOCAL PAGE 2-4

LACANAU-OCÉAN. Instituteurs et parents d'élèves de l'établissement s'insurgent

## Des cellules de dégrisement sous le préau de l'école

Après les vacances de Pâques et le jour de la rentrée des classes, mercredi, une drôle de surprise attendait les enfants et les professeurs de l'école élémentaire, située à Lacanau-Océan. Sous le préau du bâtiment scolaire où un mur sépare depuis toujours la cour des bureaux occupés par la gendarmerie saisonnière; un chantier important a été installé pour procéder à la construction de deux cellules de dégrisement voulues par les militaires et la municipalité.

La réalisation de la bâtisse de 15 m<sup>2</sup>, mordant sur une partie du préau des enfants, a fait l'objet d'un dépôt de permis de construire le 30 décembre 2003 et a finalement été acceptée le 9 avril 2004 par l'administration de tutelle. Le chantier pouvait donc commencer en toute « légitimité ». Sauf que, aussi incroyable que cela puisse paraître, alors qu'un conseil d'école s'était tenu le 6 avril, le directeur de l'établissement, l'inspection de l'académie et encore moins les représentants des parents d'élèves n'avaient été informés du fameux chantier. David Marcoulet, instituteur et en charge de la gestion du groupe scolaire, précise : « Je suis scandalisé par cette procédure qui révèle que l'on se moque de nous, car il n'y a eu sur le sujet aucune forme de concertation ou d'information et ensuite par le principe même qui est celui de construire des cellules de dégrisement sous



Les parents et enseignants ont découvert mercredi le chantier de construction de deux cellules

PHOTO I.L.

un préau d'école ! » La même indignation était perceptible dans les propos des parents d'élèves venus manifester, hier après-midi, lors de la réunion de chantier prévue par les entrepreneurs. « Comment va-t-on expliquer aux enfants ce que sont des cellules de dégrisement ? C'est purement scandaleux ! » disait au passage une mère de famille qui ne décolerait pas. Et un conseiller municipal, Yves Jeannot, présent sur les lieux, certifiait, lui, que les cellules correspondaient à un réel besoin en matière de sécurité.

**L'information n'est pas passée.** Jean-Michel David, le maire de Lacanau, a donc reçu, mardi en fin d'après-midi, une délégation de parents afin de faire le point sur la situation. Le premier magistrat a reconnu dans un premier temps que « l'information n'est pas passée » et tout en précisant que « l'élu en charge des affaires sociales aurait dû s'en charger ». Sur le fond du dossier, le maire a expliqué que les cellules de dégrisement ne seraient pas utilisées tant que l'année scolaire ne serait pas terminée. Et que, pendant la durée des

travaux qui prendront fin au mois de juin, tout serait fait pour prévenir les nuisances qui pourraient gêner la tenue des classes qui se trouvent à proximité du préau. Il n'en reste pas moins, aujourd'hui, que le bâtiment est occupé de plus de la moitié par le chantier. Et que tous les enfants qui se rendent à la cantine ne peuvent s'y abriter en cas de pluie. Un conseil d'école extraordinaire devrait se tenir au mois de mai et une visite de l'inspection de l'académie est prévue aujourd'hui à Lacanau.

Julien Lestage